



EUROPEAN UNION

Conseil permanent No 1277 Vienne, 30 Juillet 2020

Déclaration des EM de l'UE sur le rapport de l'Auditeur externe et sur le rapport du Comité d'audit

Les États membres de l'UE remercient la Cour des comptes espagnole, en particulier M. Rafael Pou Bell et son équipe, ainsi que M. Michael Schrenk et ses collègues, membres du Comité d'audit, pour leurs rapports détaillés.

Nous soutenons pleinement les travaux du Commissaire aux comptes, qui, avec le Comité d'audit et le Bureau du contrôle interne, joue un rôle essentiel dans la promotion d'une gestion efficace et efficiente à l'OSCE.

Nous saluons le fait que, malgré le contexte difficile de cette année, vous ayez pu mener à bien le plan initial et couvert pratiquement tous les domaines et toutes les structures décentralisées de l'Organisation.

Nous sommes heureux qu'aucune faiblesse ou erreur pouvant être considérée comme importante pour l'exactitude, l'intégralité ou la validité des états financiers dans leur ensemble n'ait été relevée au cours de la vérification. Nous notons votre avis sans réserve sur les états financiers de 2019.

Nous prenons note des 11 principales recommandations ainsi que des autres observations formulées dans le présent rapport et encourageons le Secrétariat à y donner suite dès que possible.

En particulier, nous partageons votre point de vue sur l'impact financier de la question de l'égalité des sexes qui mérite être détaillé et analysé.

Nous prenons note que le système de partage des coûts communs internes (*Internal Common Costs*) pour toutes les structures exécutives n'a pas encore été pleinement développé.



EUROPEAN UNION

Nous accueillons favorablement votre recommandation d'explorer les possibilités de faire rapport financier dans un cadre plus global, qui inclue l'impact financier des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Nous sommes prêts à appuyer l'adoption du projet de décision PC.DD/17/20 sur le rapport financier et les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et sur le rapport du Commissaire aux comptes.

Nous remercions le Comité d'audit pour son rapport annuel sur la période allant de juillet 2019 à juin 2020. Nous apprécions le contenu du rapport, qui complète les conclusions du rapport du Commissaire aux comptes et du Bureau du contrôle interne. Nous prenons note de vos recommandations et remarques formulées dans ce rapport.

En particulier, nous partageons votre point de vue concernant l'adoption tardive du budget, les barèmes de contributions manquants et la nécessité d'une solution à long terme à cet égard. Nous prenons note de votre recommandation de modifier le règlement financier 3.04 afin de fournir à l'OSCE des allocations provisoires trimestrielles au lieu d'allocations provisoires mensuelles.

Nous prenons note des conséquences de ce que vous appelez « politique de la croissance nominale zéro » et « sous-financement de l'organisation ». Nous partageons votre point de vue selon lequel l'OSCE doit prendre des initiatives pour réduire davantage les coûts, accroître l'efficacité.

Nous nous félicitons que vous encouragiez le Secrétariat à poursuivre ses efforts en vue de renforcer encore le cadre de contrôle interne dans l'ensemble de l'OSCE dans les domaines de la gestion des risques, des activités de contrôle, de l'établissement de rapports et de la conformité aux règles. À cet égard, nous nous félicitons que le Département de la gestion financière (*DMF*) ait progressé dans le renforcement du cadre de contrôle interne de l'OSCE.

Nous partageons vos points de vue suivants: sur la nécessité d'un examen du cadre éthique de l'OSCE;

le besoin urgent de mettre à niveau l'infrastructure informatique de Microsoft;



EUROPEAN UNION

et encore les négociations au Tadjikistan et au Kirghizstan avec la perspective d'obtenir une exonération fiscale pour les membres de mission recrutés localement et appelons ces États participants à s'inspirer à cet égard de l'Ouzbékistan.

Nous prenons note de votre recommandation d'entamer une discussion sur la possibilité d'atténuer les effets négatifs de la politique de rotation du personnel actuellement stricte, en particulier au niveau du directeur.

Nous soulignons l'importance de l'égalité des sexes et de l'intégration de la dimension hommes-femmes pour contribuer à une organisation efficace.

Enfin, nous remercions chaleureusement la Cour des comptes espagnole et le Comité d'audit une fois de plus pour le bon travail accompli et encourageons le Secrétariat à mettre en œuvre les recommandations formulées les années précédentes et qui ne sont pas encore entièrement prises en compte.

Nous souhaitons également chaleureusement la bienvenue à la Cour des Comptes française, auditeur externe de l'OSCE pour le cycle 2020-2023, en particulier le Premier président M. Pierre Moscovici et son équipe.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le pays de l'AELE membre de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.